



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 25 novembre 2022

N° 22-117

OBJET : FINANCES

Décision Modificative n° 2 de 2022

Date de la convocation : le 18 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 11

Absents excusés : 11

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle Clément Marot, 19 Rue George Sand, à Amboise, sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, M. Denis CHARBONNIER.

Absents Excusés : M. Alexis LAMOUREUX donne pouvoir à M. Marc LEONARD, Mme Sylvie LADRANGE donne pouvoir à M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT donne pouvoir à M. Thierry BOUTARD, M. Sylvain GILLET donne pouvoir à Mme. François THOMERE, M. José BONY donne pouvoir à M. Thierry PRIEUR, Mme Nathalie SUPPLY donne pouvoir à M. Alain OFFROY, M. Guillaume HELLOCO donne pouvoir à Mme. Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Mélanie THOMAS donne pouvoir à Mme. Marie ARNOULT, M. Brice RAVIER donne pouvoir à Mme. Isabelle GAUDRON, M. Claude VERNE donne pouvoir à Mme. Myriam SANTACANA, Mme Justine BÉCHET donne pouvoir à Mme. Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : M. Marc LEONARD.

Par ses délibérations en date du 31 mars 2022 et du 30 juin 2022, le Conseil municipal a approuvé le Budget Primitif 2022 et la Décision Modificative n°1 pour un montant total de :

- 19 346 416.81 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- 10 149 833.56 € en dépenses et en recettes d'investissement

La Décision Modificative proposée par Monsieur le Maire permet seulement de réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services. Elle a recueilli un vote majoritairement défavorable lors du Conseil municipal du 22 septembre 2022 et ne saurait donc être adoptée à nouveau en l'état.

Cet amendement propose ainsi de :

- Réajuster les crédits nécessaires à l'activité des services ;
- Revaloriser le régime indemnitaire des agents (avec effet rétroactif à partir du 1^{er} octobre 2022) ;
- Supprimer l'emprunt d'équilibre prévu dans la délibération initiale ;
- Et d'impulser de nouveaux projets au service des Amboisien(ne)s.

La Décision Modificative n° 2 s'élève ainsi à :

- + 171 000.00 € en dépenses et en recettes de fonctionnement
- + 83 391.00 € en dépenses et en recettes d'investissement

Le détail des opérations figure dans le tableau joint en annexe.

Compte tenu de ces opérations, le budget total représente :

- En dépenses et en recettes de fonctionnement : 19 517 416.81 €
- En dépenses et en recettes d'investissement : 10 233 224.56 €

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 19 voix POUR et 14 ABSTENTIONS :

- D'approuver la Décision Modificative n°2 amendée détaillée dans le tableau ci-annexé.

POUR : 19 (Mme Marie ARNOULT, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, Mme Sandra GUICHARD, M. Fabien ROZWADOWSKI, Mme Justine BÉCHET, M. Denis CHARBONNIER, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, M. Claude VERNE)

CONTRE :

ABSTENTION : 14 (M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Sylvie LADRANGE, Mme Brigitte DEBRINCAT, M. Sylvain GILLET)

POUR EXTRAIT CONFORME,

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

The logo for the 'SLOW' initiative, featuring the word 'SLOW' in a stylized, blue, italicized font.

ID : 037-213700032-20221202-22_117-DE

Le secrétaire de séance,
Marc LEONARD
L'adjoint délégué aux Finances

Thierry BOUTARD
Maire d'Amboise
Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise